



# Assemblée Générale annuelle 2 juin 2018

L'assemblée Générale annuelle des Randonneurs du Pays Mentonnais aura lieu le **samedi 2 juin à 10 heures à l'Orangerie** dans la salle du bar, à côté de l'accueil. Elle sera suivie à 11 heures du verre de l'amitié.

La présence de tous les adhérents est nécessaire pour soutenir l'action de l'association.

Si vous ne pouvez pas participer à la réunion, donnez votre pouvoir signé soit à la personne de votre choix, au président, à la permanence du samedi, aux animateurs lors des randonnées, ou envoyez-le (signé) par mail à l'adresse [asso-rpm@orange.fr](mailto:asso-rpm@orange.fr) après l'avoir scanné.

Merci pour votre participation à la vie de l'association.

## Ordre du jour

- *Rapport d'activité*
- *Rapport moral*
- *Rapport financier.*
- *Vote du quitus au Trésorier*
- *Projets et perspectives*
- *Questions diverses.*

\*\*\*\*\*

**Randonneurs du Pays Mentonnais \* Assemblée Générale annuelle du 2 juin 2018**

### Pouvoir à utiliser en cas d'absence

Je, soussigné .....

Donne pouvoir à .....

pour me représenter à l'Assemblée Générale Annuelle du samedi 2 juin 2018 des Randonneurs du Pays Mentonnais et à prendre en mon nom toute décision.

Fait à ..... Le .....

Mention manuscrite : Bon pour pouvoir, suivie de la signature.

